



Conditions spécifiques* d'admission
au MASTER en SCIENCES DE GESTION (60 crédits, horaire décalé)
applicables aux titulaires d'un diplôme universitaire
de la FWB ou de la Communauté flamande

Le master en sciences de gestion (60 crédits) est principalement conçu pour les titulaires d'un diplôme universitaire de second cycle hors gestion qui désirent acquérir une formation complémentaire en gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être titulaire d'un **diplôme universitaire de second cycle**, généralement un master hors gestion, dans les domaines des sciences humaines et sociales, de la santé ou des sciences et techniques. Le diplôme doit correspondre à un niveau de master achevé, mémoire compris, délivré par une institution reconnue de la FWB (anciennement Communauté française de Belgique) ou de la Communauté flamande.
- **Maîtriser la langue** d'enseignement du programme.

REMARQUES :

- Une expérience professionnelle de 3 années minimum après obtention du titre de Master universitaire est vivement conseillée.
- Pré-requis éventuels : Le jury d'admission se réserve le droit d'ajouter jusqu'à 10 crédits de cours supplémentaires au programme des étudiants à qui il manquerait les bases requises en sciences économiques, en mathématiques ou en statistiques.

* en complément aux [conditions générales de l'UCL](#)